

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2775>



Conseil départemental spécial "réforme du lycée" le 27 novembre 2008

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: lundi 10 novembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



C'est dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) marquée par une campagne de suppressions massives de postes dans l'Education nationale que le Ministère entend conduire la réforme du lycée. Si on ajoute à cela un calendrier très serré (mise en place de la nouvelle Seconde dès la rentrée 2009) ne permettant pas la concertation nécessaire avec la communauté éducative, on peut craindre que les objectifs de cette réforme s'éloignent de l'intérêt des élèves et des personnels.

Pourtant, le constat sur les forces et les faiblesses actuelles du lycée est largement partagé par tous les acteurs du système éducatif : hiérarchisation des séries, stagnation des taux annuels d'accès au niveau baccalauréat depuis 1995 notamment. Le SNES est donc demandeur depuis des mois d'une réflexion sur les évolutions nécessaires des voies générale et technologique du lycée ; il s'est, en toute logique, engagé dans les discussions avec le Ministère pour travailler, en s'appuyant sur ses mandats de congrès, à la relance de la démocratisation du Second Degré, à la poursuite de l'élévation des qualifications de tous, à la lutte contre les inégalités sociales et spatiales dans l'accès aux savoirs et aux formations.

Mais les méthodes employées par Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'académie Marseille chargé par le Ministère de conduire les discussions sur le nouveau lycée, ne permettaient pas l'exploration d'autres pistes que celles qu'il proposait ; le SNES a donc quitté ces discussions début octobre. Parallèlement, la manifestation nationale, qui a réuni à Paris 80 000 personnes le 19 octobre, a aussi pesé sur les propositions que Xavier Darcos a dévoilées le 21 octobre dernier.



Or le calendrier de mise en place de la réforme prévoit de faire évoluer d'ici à fin décembre la maquette récemment proposée. Le SNES pense que cette réforme, qui a le mérite de poser des questions importantes sur les pratiques des enseignants, sur l'organisation des enseignements... doit être l'aboutissement d'une discussion de fond avec l'ensemble des personnels de l'Education nationale, avec les parents et les élèves. Il entend donc poursuivre le débat dans les établissements sur ces questions et porter les revendications des personnels lors d'audiences demandées auprès du Ministre.

C'est pourquoi **la section départementale invite tous les collègues des collèges comme des lycées à un Conseil Départemental spécial entièrement consacré à cette réforme le 27 novembre 2008 à Chalon/Saône**, afin d'en comprendre les enjeux, afin de formuler des propositions et afin, pourquoi pas, d'être ensuite à même de poursuivre le débat dans tous les établissements. Inscrivez vous avant le 20 novembre à l'aide des documents téléchargeables ci-dessous.



Fédération Syndicale Unitaire